

Le latin laisse des regrets

Author : Summorum Pontificum

Categories : [Communiqué](#), [Divers summorum](#), [Documents](#), [Enquête et analyse](#), [Informations](#), [Revue de presse](#), [Summorum Pontificum](#), [Un peu d'histoire](#)

Date : 15 mars 2020

En 1965, [une première réforme liturgique](#) entre en vigueur. Le 15 mars 1965, l'**hebdomadaire L'Express** publiait un article sur le sujet intitulé "**Le latin laisse des regrets**"

La semaine dernière, le Pape, évêque de Rome, a choisi l'église de Tous-les-Saints, dans un quartier populaire de la ville, pour célébrer sa première messe en italien. Ce jour-là, en effet, le 7 mars 1965, l'emploi des langues nationales devenait obligatoire dans toutes les églises catholiques du monde. Dans le Haut-Adige, la vallée d'Aoste et la Vénétie Julienne, l'office a parfois été récité, respectivement, en allemand, en français ou dans une langue slave.

Les fidèles français ont certainement été moins dépaysés que leurs voisins, la réforme ayant été mise en route chez nous dès le 3 janvier. Et à partir de fin novembre dans les pays anglo-saxons. Certaines modifications supplémentaires ont cependant été apportées à la liturgie. La séparation de la messe en deux parties, l'enseignement et le sacrifice, est plus nettement marquée. Des prières plus nombreuses sont maintenant chantées ou lues à voix haute, la plupart des signes de croix sont supprimés, ainsi que le dernier évangile

[Lire l'article sur le site de l'Express](#)